

Maisons-Alfort

le mag

Janvier 2019 #472

L'ambition
d'un futur
toujours plus
harmonieux

BELLE ANNÉE 2019

À LA UNE

.....
Découvrez la rétrospective
de l'année 2018

P. 4

ACTUALITÉS

.....
Deux nouvelles stations Vélib'
dans votre ville

P. 14

DOSSIER

.....
Les arbres, un patrimoine
au cœur de notre ville

P. 16



À LA UNE
Rétrospective
de l'année 2018.

11

PRATIQUE
Que faire de mon
sapin de Noël ?



14

ACTUALITÉS
Le Grand ensemble
Liberté va être
renové.



DOSSIER
Les arbres,
un patrimoine au
cœur de notre ville.

16



22

**SORTIES
CULTURELLES**
Le programme de
ce début d'année.

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet www.maisons-alfort.fr

Janvier 2019

Directeur de la publication : Olivier Capitanio • **Rédaction :** Service Communication et RP • **Conception - Réalisation :** E-media • **Impression :** Le Réveil de la Marne • **Photos :** Service Communication et RP - Lastes, Le Nai, Dinh, Indovino • **Tirage :** 31 000 exemplaires • **Dépôt légal :** 3501 P



Olivier Capitanio
Maire de Maisons-Alfort
Conseiller départemental
du Val-de-Marne



“L’avenir toujours plus harmonieux que nous voulons pour les Maisonnais place le respect de notre environnement et l’humain au cœur de nos priorités”

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2019 ! Qu'elle soit l'occasion pour vous de réaliser les projets qui vous tiennent à cœur, qu'elle soit porteuse de joies partagées avec ceux qui vous sont chers, qu'elle soit placée sous le signe de la vitalité, de l'enthousiasme, de la réussite mais aussi de l'harmonie.

En 2019, vous l'aurez compris à travers le visuel des vœux, mon ambition et ma volonté en tant que maire de Maisons-Alfort sont de continuer, avec mon équipe municipale, à œuvrer **pour un avenir toujours plus harmonieux à Maisons-Alfort**. Cette harmonie que je souhaite pour notre ville et pour tous les Maisonnais, s'inscrit fondamentalement dans une **démarche de développement durable qui tient compte du respect de notre environnement**, mais qui, aussi et surtout, **place l'humain au cœur de nos actions**.

Notre ville a cette chance de disposer d'un patrimoine naturel et arboré d'exception et j'entends donc continuer à entretenir et développer ce patrimoine à travers notamment la plantation d'arbres remarquables dans tous les quartiers. Nous poursuivrons également nos efforts pour lutter concrètement contre la pollution, le réchauffement climatique, les gaz à effet de serre et les nuisances sonores.

Cet avenir harmonieux que je souhaite pour tous les Maisonnais, il repose aussi sur l'attention portée à chacun d'entre vous. C'est la prise en compte de la diversité de vos attentes, de vos besoins et de vos aspirations qui nous permettra d'œuvrer **pour le bien-vivre ensemble à Maisons-Alfort**. C'est aussi l'union de nos volontés, notre engagement et le vôtre au service de notre ville qui contribueront à bâtir cet avenir harmonieux où chacun peut trouver sa place et s'épanouir dans notre ville.

En 2019, à l'instar des événements importants qui ont jalonné l'année 2018 et repris en images dans ce magazine, de nouvelles réalisations vont voir le jour, comme la rénovation et le réaménagement de l'avenue de la Liberté et du parvis du Grand Ensemble Liberté. Ce projet, entièrement conçu par les services techniques municipaux, a pour objectif de transformer et d'embellir les espaces situés le long des habitations, de réorganiser la circulation et le stationnement tout en maintenant le nombre d'emplacements, et de créer de nouveaux cheminements et accès aux immeubles. Dans le cadre de la préservation de l'environnement, ce projet fait la part belle aux espaces verts. Parmi les autres nombreux projets, je citerai notamment la livraison, cette année, d'une nouvelle maison de retraite, d'un foyer d'accueil médicalisé, d'une pension de famille et de 50 logements sociaux dans le quartier des Planètes ainsi que celle du nouveau gymnase dans le quartier des Juilliottes.

Une des nouveautés que vous pouvez aussi découvrir en ce début d'année concerne votre magazine municipal dont la présentation a été entièrement repensée, modernisée et améliorée pour faciliter votre lecture et donner une meilleure visibilité aux informations qui illustrent le quotidien riche et diversifié de notre ville. J'espère que vous apprécierez cette nouvelle formule !

Je vous renouvelle mes vœux les plus sincères et chaleureux pour 2019 !

2018

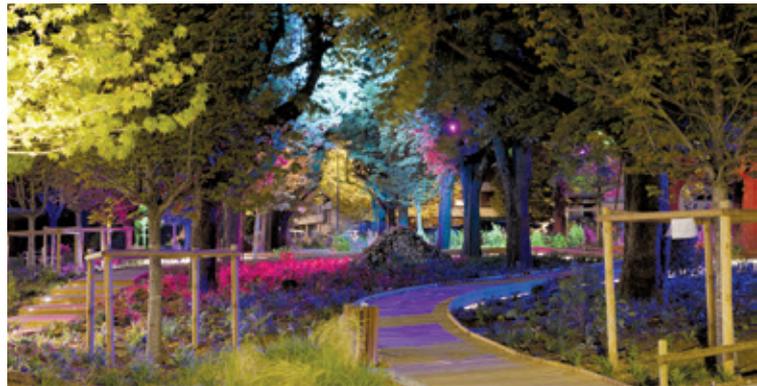
Une année à Maisons-Alfort

TRANSFORMATION

Le parvis de la gare et le square Jean Moulin rénovés



Portée par la Ville, cette rénovation a entièrement été conçue par les services techniques municipaux. Davantage de stationnements pour les vélos ont été créés (150 au total, dont un tiers pour les Vélib'). Les places de stationnement des véhicules ont été augmentées de 24 à 32. Le Square Jean Moulin a été aménagé en jardin d'ombre et de fraîcheur, se transformant en forêt magique la nuit grâce aux éclairages multicolores.



MOBILITÉ

Un réseau de bus amélioré

Grâce aux dernières réalisations, les lignes de bus qui traversent Maisons-Alfort sont toutes accessibles. En effet, pour qu'une ligne de bus soit déclarée accessible, a minima 70 % des arrêts desservis, doivent être aménagés pour les personnes handicapées. Par ailleurs, les horaires de plusieurs lignes (217, 103, 181...) ont été renforcés.



FAMILLE

Maisons-Alfort, la ville où il fait bon être parent

Selon une étude sur les villes d'Ile-de-France « où il fait bon être parent » publiée en mai par le quotidien *Le Parisien*, Maisons-Alfort arrive à la 1^{re} place du classement dans le Val-de-Marne, et en 4^e position pour toute l'Ile-de-France. L'étude portant sur les 385 communes de plus de 5 000 habitants en Ile-de-France, elle prend en compte plusieurs indicateurs : environnement, éducation, santé, loisirs ou encore les équipements.



CULTURE

La première boîte à livres installée

La première boîte à livres, inspirée de l'architecture des années 30, a pris ses quartiers en juillet Square René Coty. Les Maisonnais sont invités à donner un livre et à en prendre un en retour, cette initiative gratuite repose sur le principe du partage et de l'échange.



VOIRIE

De nombreuses rénovations

En parallèle des nouvelles constructions et réhabilitations, la Ville a renforcé son programme d'entretien de la voirie communale. Les rues Louis Pergaud, Gabriel Péri, Auguste Simon ou encore Pierre Sénard ont bénéficié d'une rénovation (réfection des trottoirs, appuis vélos, réorganisation des places de stationnement...).

ANNIVERSAIRE

Le conservatoire Henri Dutilleux a fêté ses 50 ans

Un demi-siècle de prestations exceptionnelles, d'efforts et de prouesses techniques... Pour célébrer son 50^e anniversaire, le conservatoire de la ville a organisé plusieurs représentations, dont deux concerts inédits en juin.



CADRE DE VIE

Maisons-Alfort s'est embellie

Parmi les nombreuses réhabilitations et constructions effectuées en 2018, on retiendra notamment le nouvel immeuble situé à l'angle de la rue Ernest Renan et de l'avenue du Général Leclerc, qui a su préserver l'identité architecturale de la ville. La ville, en concertation avec le constructeur, a ainsi travaillé avec l'architecte du projet afin de conserver le beau et grand pavillon situé à l'angle, très caractéristique de la fin des années trente.





ENFANCE

Deux nouveaux centres de loisirs

Les centres de loisirs Busteau (élémentaire) et Les Planètes (élémentaire et maternel) ont tous deux été inaugurés en 2018 après avoir été entièrement rénovés et réaménagés pour encore mieux accueillir les enfants maisonnaïses. À cela s'ajoute la création d'une extension pour l'accueil élémentaire des Planètes.



ÉNERGIE PROPRE

Extension du réseau de géothermie

Résolument engagée dans la lutte contre les rejets de gaz à effet de serre et la réduction de la pollution, la Ville a poursuivi en 2018 le développement de son réseau de géothermie en raccordant 371 logements dans le quartier des Juilliottes ainsi que le groupe scolaire Parmentier, l'école maternelle George Sand, l'école Sainte Thérèse et la crèche départementale Paul Vaillant Couturier. Seront raccordés en 2019 l'Hôtel de ville et le théâtre Claude Debussy.

COMMÉMORATION

Maisons-Alfort a célébré le centenaire de la fin de la Grande Guerre

Notre Ville a commémoré cet événement historique en organisant de nombreuses manifestations pour toutes les générations en plus des traditionnelles cérémonies du 11 novembre qui ont pris cette année une ampleur particulière rassemblant les familles maisonnaïses et une délégation d'élus, de familles et de collégiens de Moers.



SÉCURITÉ

Une collaboration renforcée des forces de police

En octobre, le préfet du Val-de-Marne, Laurent Prévost et notre maire, Olivier Capitanio, ont signé officiellement une convention de coordination entre la police municipale de Maisons-Alfort et les forces de sécurité de l'État, qui vient conforter et renforcer cette collaboration de longue date sur le terrain. L'objectif étant de garantir aux habitants un cadre de vie sûr et protégé.



Les nouveautés de l'année 2018

ANIMATIONS

Deux nouvelles formules proposées aux Maisonnais



En juin, à l'occasion de la Fête de la musique, tous les Maisonnais se sont réunis pour la première fois en un seul et même lieu, sur le parvis de la mairie, pour fêter l'arrivée de l'été et écouter divers groupes 100 % maisonais.

À la rentrée, le maire a annoncé une autre nouveauté : le Forum des associations qui réunit 8 000 Maisonnais et plus de 130 associations se déroulera désormais chaque année au Palais des Sports et non plus tous les 2 ans.



SCOLAIRE

Lancement d'Objectif Bac

Du 9 au 23 juin, les lycéens maisonais ont bénéficié d'un coup de pouce pour réviser leurs épreuves du baccalauréat à travers le nouveau dispositif d'aide aux révisions, Objectif Bac, proposé par les services municipaux et l'Office municipal de la culture.

ÉCOLOGIE

Mise en place du tri des biodéchets

Depuis la rentrée, les enfants des écoles de la ville et des centres de loisirs, trient leurs déchets alimentaires (ou biodéchets) à la cantine et au moment du goûter. Une nouvelle initiative qui renforce la lutte contre le gaspillage menée par la Ville.



ACCUEILS DE LOISIRS

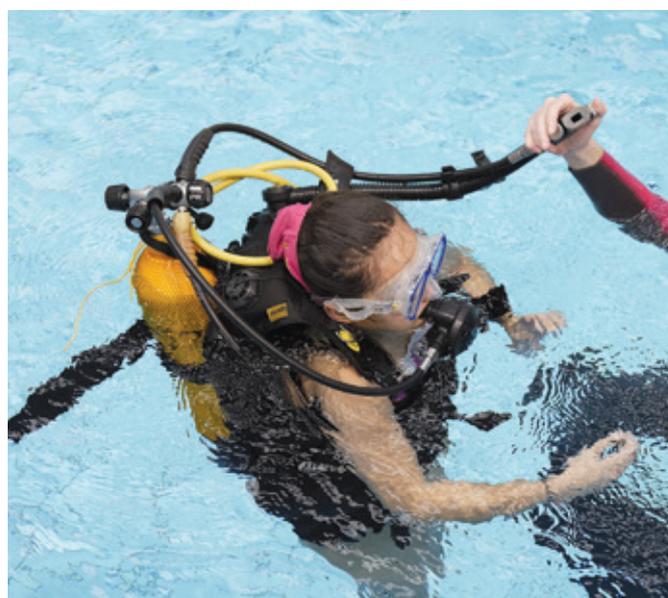
Des horaires élargis

Depuis la rentrée, les horaires des accueils de loisirs élémentaires ont été étendus et alignés sur ceux des accueils maternels. Les parents peuvent aller chercher leurs enfants jusqu'à 18 h 30 les mercredis et durant les vacances scolaires.



TÉLÉTHON, LA SOLIDARITÉ AU RENDEZ-VOUS

Lors de la 32^e édition du Téléthon, de nombreuses manifestations ont été proposées, toutes au profit de la recherche et de la lutte contre les maladies génétiques neuromusculaires et les maladies rares. Du baptême de plongée à la soirée dansante au Moulin Brûlé, en passant par la course La Maisonnaise, et bien entendu l'escalade de la grande échelle des pompiers... chacun a pu profiter de ces jours de solidarité tout en faisant une bonne action. 32 800 euros ont ainsi été récoltés, soit davantage que l'année passée. Un grand merci au Comité d'organisation du Téléthon, à l'ensemble des bénévoles, participants et associations qui ont rendu possible cette belle générosité.





NOËL SOLIDAIRE À LA CROIX-ROUGE

Le 2 décembre s'est déroulée la seconde édition du Noël Solidaire de la Croix-Rouge au centre socio-culturel de la Croix des Ouches réunissant de nombreux Maisonnais. Au programme de ce moment chaleureux et convivial, des ateliers bricolage, un spectacle musical, un goûter de Noël, et même la venue du Père Noël ! Les enfants sont repartis avec des cadeaux offerts par l'association et des souvenirs plein la tête.



LES SENIORS FÊTENT NOËL EN CHANSONS

Du 3 au 7 décembre, la Ville de Maisons-Alfort a convié les seniors maisonnais au Moulin Brûlé pour les traditionnels goûters de Noël, accompagnés d'un spectacle, cette année sur le thème « *Au rythme de la chanson française de 1960 à 1990* ». Plus de 2 100 Maisonnais sont venus applaudir les artistes. Grâce au service de portage de repas à domicile, 130 personnes ont également bénéficié de ce goûter à leur domicile. Parallèlement, 4 200 boîtes de chocolats ont été remises aux plus de 65 ans et 1 500 colis de friandises offerts aux plus de 80 ans.



PLUS D'EXCUSE POUR NE PAS OFFRIR DES FLEURS

Le 14 décembre a été inaugurée officiellement la nouvelle boutique Monceau Fleurs située au 207 avenue du Général Leclerc en présence du maire, Olivier Capitanio et des élus de la ville. Les nouveaux propriétaires, Benjamin et Laurence Lamblin, déjà franchisés Monceau Fleurs à Maisons-Alfort depuis 10 ans, proposent aux Maisonnais des compositions, bouquets et autres plantes de saison. Une cour extérieure, ainsi qu'une serre dédiée à la décoration complètent l'offre. L'objectif étant de proposer tous les végétaux et accessoires pour composer sa propre jardinière sur place ou réaménager son jardin. Petits plus : mise à disposition d'une table de rempotage avec terreau à volonté, livraison offerte dès 60 € d'achats et café offert.

ENGAGÉS POUR LA COLLECTIVITÉ

La médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif a été décernée à trois récipiendaires à la préfecture du Val-de-Marne le 4 décembre, en présence de Bruno Bordier, maire-adjoint au Sport, du préfet Laurent Prévost, et de Hélène Lefebvre, championne d'aviron et marraine de l'événement. Félicitations pour leur engagement, à Robert Cornu, au sein de la ligue de karaté et de la Fédération nationale des titulaires du diplôme d'honneur de portedrapeau, à Michel Soulerin, au sein de l'ASA Boule Lyonnaise et de la Ligue Bouliste Régionale ainsi qu'à Anne Derinck, au sein de la délégation départementale de l'Ordre de Malte.



UNE EXPOSITION POUR DÉPASSER LES PRÉJUGÉS

« Nous souhaitons sensibiliser le public sur les représentations des métiers et sur le fait que les femmes se retrouvent essentiellement dans 12 catégories socio-professionnelles sur 80 », explique Accueil Emploi. Accueil Emploi s'est associé aux 72 heures de la Mixité professionnelle en accueillant l'exposition « La mixité des métiers au-delà des préjugés » début décembre, réalisée par Créations omnivores à partir des photographies de Stanislas Kalimerov. Une occasion de mettre en avant les avantages de la mixité professionnelle des métiers et de lutter contre les stéréotypes et les idées reçues.

500 SABREURS RÉUNIS

Les 8 et 9 décembre, l'ASA Escrime a organisé le Circuit national vétérans et le Challenge Auguste Parent, une compétition de jeunes (moins de 9, 11, 13 et 15 ans) ouverte à l'ensemble des clubs de France en hommage au fondateur du club de Maisons-Alfort. Les deux compétitions ont réuni près de 500 tireurs. Les élèves de Maître Couderc ont brillé en remportant de nombreux trophées en 1^{re} division. Au total, 9 Maisonnais sont montés sur le podium ! Les 55 tireurs du club engagés ont fièrement porté les couleurs de l'ASA dans les différentes catégories.

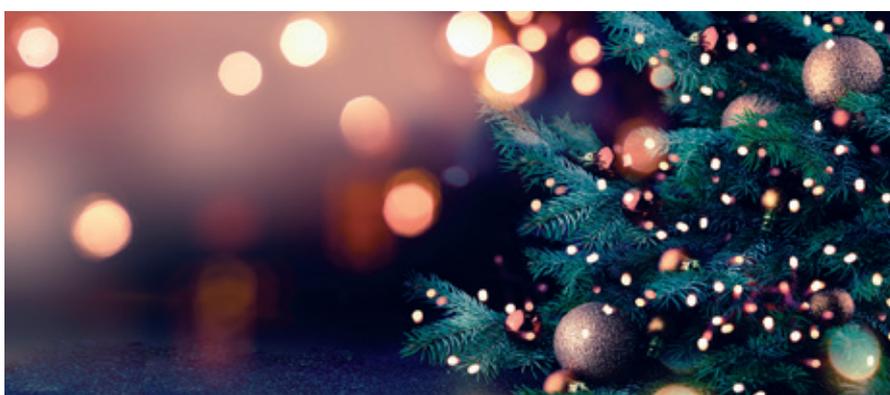


COLLECTE

Que faire de mon sapin de Noël après les fêtes ?

Il est notre compagnon d'attente jusqu'à l'arrivée du Père Noël, pour certains jusqu'à l'Épiphanie, mais que faire de son sapin de Noël une fois les fêtes passées ? À Maisons-Alfort, la règle est simple : vous pouvez déposer votre arbre de Noël devant chez vous dans le courant du mois de janvier. Le service municipal de la voirie tourne tous les jours dans la ville pour les ramasser.

Si vous souhaitez aider les services municipaux, vous pouvez également appeler les services techniques de la ville le jour où vous sortez votre sapin afin de le signaler au **01 43 96 77 25**. Ainsi, votre arbre sera pris en compte dans la tournée des équipes et ramassé plus rapidement.



CITOYENNETÉ

Comment faire une demande de passeport ?

Votre passeport est en fin de validité ? Pour les Maisonnais qui souhaitent effectuer une demande de passeport, vous devez constituer un dossier et le déposer au service des Affaires Générales de la mairie, sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous le samedi de 8 h 30 à 11 h 30. Attention, la présence du demandeur est obligatoire : en effet, sa présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Constituer son dossier

Pour établir votre dossier, vous devez remplir le formulaire de demande de

passeport qui vous est remis au guichet de la mairie si vous n'avez pas fait de pré-demande en ligne. C'est un formulaire cartonné qui ne peut pas être téléchargé, les formulaires téléchargés via Internet n'étant plus acceptés. Il doit être rempli à l'encre noire et en lettres majuscules. Vous devrez accompagner ce formulaire de deux photos d'identité récentes et conformes - les mairies ne faisant plus de photos - du timbre fiscal (86 euros pour un passeport) et d'un justificatif de domicile de moins d'un an (quittance de loyer, facture d'électricité, avis d'imposition...). Attention, votre ancien passeport doit être remis. Enfin, selon votre situation (première demande, renouvellement, perte...), d'autres documents peuvent être requis, comme un acte de naissance, un justificatif de nationalité française, ou encore votre livret de famille.

Et pour sa carte d'identité ?

Les démarches sont quasi-identiques. De même que pour son passeport, il



QUOTIDIEN

Le guide pratique 2019 est arrivé !

Pour tout savoir sur Maisons-Alfort et faciliter votre quotidien, n'hésitez pas à consulter le guide pratique 2019 de la Ville qui a été distribué dans votre boîte aux lettres. Numéros pratiques, annuaire des entreprises, démarches administratives : tout le nécessaire pour vivre à Maisons-Alfort y est compilé et mis à votre disposition. Vous pouvez également l'obtenir à l'Hôtel de ville, au sein des différentes structures municipales et le consulter sur le site internet de la Ville : www.maisons-alfort.fr.



faut impérativement se rendre en mairie pour finaliser son dossier si vous avez effectué une pré-demande en ligne, ou retirer le formulaire directement au guichet. Selon la validité de votre carte (valide, périmée depuis moins ou plus de 5 ans), les pièces à fournir varient, mais une photo d'identité conforme ainsi qu'un justificatif de domicile vous seront systématiquement demandés. Vous devrez impérativement présenter votre ancienne carte d'identité. Son renouvellement est gratuit, sauf en cas de vol ou de perte : dans ce cas, 25 euros seront à acquitter.

Informations au 01 43 96 77 01

LUTTE CONTRE LE SIDA

Plus de 4 000 euros récoltés !



À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre cette maladie, une soixantaine de jeunes maisonnaïses a arpenté les rues de la ville et le marché de Charentonneau pour aller à la rencontre des passants et leur parler du VIH. C'est pour sensibiliser les Maisonnaïses et leur rappeler que les personnes touchées n'osent toujours pas évoquer leur maladie que ces jeunes, encadrés par les acteurs de prévention de la ville, se sont mobilisés. Au total, leur action a permis de récolter 4 025 euros au profit de l'association Dessine-Moi Un Mouton.

FOIRE AUX JOUETS

Elle a fait des heureux à Noël

Un mois avant l'arrivée du Père Noël, les familles maisonnaïses ont pu vendre les jouets qui ne servaient plus à leurs enfants pour faire d'autres heureux. Une journée d'échanges organisée par l'Office municipal de la culture à la MPT Pompidou qui a rencontré un vif succès. Petit plus : les jouets qui n'ont pas trouvé preneurs ont été généreusement offerts au profit de la Croix-Rouge.

ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIÉTAIRES

Conférence conseil gratuite au C.A.U.E

Valoriser un audit, lancer des travaux, rénover, connaître les réglementations : des professionnels seront là pour vous aider. Le mardi 29 janvier 2019, de 18 h à 20 h, une conférence sera animée par un ingénieur en maîtrise de l'énergie et un architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

CAUE du Val-de-Marne, 36 rue Edmond Nocard Informations au 01 48 52 55 20
www.caue94.fr

JEUNESSE, PRÉPAREZ VOTRE ÉTÉ !

Jobs d'été au B.I.J

Celles et ceux qui désirent obtenir un job d'été en 2019 peuvent d'ores et déjà mettre à jour leur CV. A partir du 25 février et jusqu'en juillet, le Bureau Information Jeunesse vous reçoit (6 bis avenue de la République) en accès libre et propose des offres d'emploi à consulter sur place, une aide à la réalisation de candidatures et des conseils pour l'entretien d'embauche. Lundi : 14-19 h. Du mardi au vendredi : 9 h 30-12 h 30 et 14-18 h.

Informations au 01 49 77 80 38
info.j@bij-maisons-alfort.com

ENVA Diplômés !

Vendredi 14 décembre, une nouvelle promotion de l'École nationale vétérinaire d'Alfort a été diplômée dans les salons du Moulin Brûlé, en présence de M^{me} Tricoche, maire-adjoint, du directeur de l'EnVA, Christophe Degueurce, des présidents du conseil d'administration, M. Gomichon et de l'Académie vétérinaire de France, le Dr Plateau, ainsi que du Dr Houdet, parrain de cette promotion.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des composteurs collectifs au lycée Delacroix

L'installation s'est déroulée le 10 décembre dernier en présence de lycéens engagés et de responsables du projet. Ces composteurs permettent la collecte des biodéchets de la restauration scolaire, en partenariat avec la région Île-de-France, l'EPT Paris Est Marne&Bois et Damien Houbroun, maître composteur. L'objectif ? Réduire l'empreinte écologique du lycée et effectuer des économies. Puis, à terme et grâce à d'autres actions, obtenir l'habilitation développement durable par la région Île-de-France.



Cette soirée a également été l'occasion de remettre le prix de thèse 2016-2017, les diplômés d'internat, le prix de l'académie vétérinaire et le prix Culture, Histoire et Société. Toutes nos félicitations aux nouveaux praticiens !



Le parvis de la gare
Maisons-Alfort
Alfortville.

RER D

La SNCF propose une nouvelle offre

Le projet « Service Annuel 2019 » (SA 2019) adopté par Île-de-France Mobilités et mis en application le 9 décembre dernier, vise à réduire les retards sur la ligne D du RER. Explications.

Des changements nécessaires

« Le RER n'est clairement pas au niveau des attentes, les voyageurs ne peuvent pas attendre 2025 et les grands travaux lancés », précise Grégoire Forgeot d'Arc, directeur de la ligne D du RER. Laquelle ne répond plus aux nouvelles exigences : 615 000 usagers quotidiens, +3 % par an. Preuve en est, « 15 % des voyageurs, voire 35 % sur certaines branches en heures de pointe, sont en retard », avance Laurent Probst, directeur général d'IDF Mobilités.

Les décisions prises

Afin d'assurer un meilleur service à ses utilisateurs, la SNCF a pris des décisions à effet immédiat passant par trois axes :

- **Arrêter les conflits de circulation** : en supprimant les intersections de nombreux trains à Corbeil-Essonnes (entre ceux allant sur le Plateau et la Vallée, par exemple) ;
- **Simplifier la ligne** : en réduisant les bifurcations de 5 à 3 au sud de la ligne ;
- **Ajouter des trains** : plus particulièrement en heures de pointe (3 le matin sur la branche de Melun notamment. Soit 7 500 places supplémentaires).

Les objectifs

Souhaitant répondre concrètement aux attentes de ses usagers, la SNCF s'engage donc à l'amélioration globale de ses services. Il faut dire qu'avec 59 gares desservies sur 194 km, le défi est de taille et les exigences s'avèrent élevées. Ainsi, les décisions prises visent d'une part à fluidifier la circulation sur l'ensemble de la ligne, d'autre part à réduire les retards et suppressions de trains. D'ici 2021, la ligne D du RER devrait voir ses retards diminuer de 25 % et tous ses trains renouvelés. Un effort et une modernisation qui a pour but de changer le quotidien des usagers, et notamment des Maisonnais qui sont nombreux à emprunter le RER D dans les deux gares que compte notre ville.

Une meilleure communication

Outre les nombreuses annonces sonores diffusées en gares du 10 au 16 décembre dernier, la SNCF multiplie les supports d'information : affichage dans les gares et trains, envoi d'e-mails, SMS et notifications sur l'application mobile, mise à disposition de « ZCards » (nouveau plan et avantages pour chaque ligne) et distribution de flyers invitant les usagers à partager leurs premières impressions. Des dispositions qui symbolisent bien la volonté de la SNCF de renforcer sa communication pour une meilleure visibilité des services mis à disposition des usagers.

Gare du Vert-de-Maisons.



PATRIMOINE ARCHITECTURAL

*Le Square Dufourmantelle
mis en lumière*

Après les 1 700 fenêtres changées l'année dernière, ayant aussi bien amélioré l'isolation thermique que respecté l'esthétique « cité-jardin » des années 30, le service de l'urbanisme de la ville a une fois encore travaillé de concert avec l'Architecte des Bâtiments de France et le bailleur social Valophis. Outre des travaux de remise en peinture des parties communes, du remplacement des verrières et du renforcement de l'éclairage des cages d'escalier, une mise en lumière des façades a été réalisée.

Un monument historique à préserver

Réalisé en 1932 par deux architectes élus Grand Prix de Rome, Dubreuil et Humel, l'ensemble inscrit à l'inventaire des monuments historiques fait partie du patrimoine communal. Ainsi, la mise en lumière du Square et des façades souligne les verticales et horizontales fortes de cette architecture caractéristique des années 30. Outre le côté esthétique, la plus grande luminosité renforce également la sécurité du site.



TRANSPORTS

*2 nouvelles stations Vélib'
opérationnelles*

Deux nouvelles stations Vélib' sont désormais fonctionnelles dans vos quartiers, l'une située place de la Gare et l'autre à proximité du Square René Coty. Pour rappel, la première station située au métro Stade est en activité depuis mars 2018. Prochainement, quatre autres stations Vélib' devraient voir le jour dans la ville : aux Planètes sur les bords de Marne à proximité du Pont de Maisons-Alfort, au métro Ecole Vétérinaire, au métro Les Juilliottes et à la gare RER du Vert-de-Maisons. Ainsi, tous les quartiers de la ville disposeront d'une station Vélib'.



Parvis et avenue de la Liberté : vue globale des rénovations prévues.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT

Le parvis et l'avenue de la Liberté se métamorphosent

Poursuivant son objectif de rendre toujours plus agréable la vie quotidienne des Maisonnaises et Maisonnais, la ville lancera fin janvier la rénovation et le réaménagement de l'avenue de la Liberté ainsi que du parvis du Grand Ensemble. Des travaux de grande ampleur puisqu'ils dureront six mois, et pour un résultat à la hauteur : au début de l'été, les riverains pourront profiter du beau temps dans un environnement harmonieux et apaisant.

Plus d'espaces verts et de confort

Les grands arbres du parvis du Grand Ensemble gardent leur place et seront même davantage mis en valeur. Complétés par de nouvelles plantations, ils apporteront une ombre rafraîchissante sur les espaces verts, sans pour autant boucher la vue sur le stationnement et le parvis. Des espaces verts qui gagneront même du terrain ! Installation de pelouses à la place des anciens parkings, création de points d'eau, cheminements en bois : le parvis vous plongera dans la nature.

Un environnement plus accueillant

Espaces détente, bancs, bornes de lumières dans les cheminements et éclairage nocturne devant les halls de bâtiments grâce à des projecteurs au sol : tout a été pensé pour offrir un environnement plus accueillant aux familles.



Une partie de l'avenue de la Liberté en sens unique

En allant de Créteil vers le centre-ville, la partie de l'avenue située entre l'accès rue de Liège et La Poste sera en sens unique. Au-delà de La Poste et du giratoire qui sera installé, la circulation reste à double-sens afin de répondre aux besoins, notamment le dépôt des écoliers par les bus.

L'objectif ? Créer des stationnements en épi sur la partie en sens unique de l'avenue de la Liberté, qui comportera toujours 133 places de voitures pour se garer, dont celles dédiées aux personnes handicapées. Le stationnement se fera désormais par des manœuvres plus simples et sécurisées.



Un lieu de vie pour toutes les générations.



Espace détente pour les riverains.

Des matériaux choisis avec soin

Comme d'habitude à Maisons-Alfort, les Services Techniques de la ville sont impliqués du début à la fin de chaque projet. Ainsi, ils utiliseront les mêmes matériaux que lors des réalisations précédentes : pierres de Bourgogne, pavés en grès, enrobés gris clair, platelages en bois. Un contrôle et une exigence qui permettent à la ville de proposer un environnement aussi harmonieux qu'esthétique aux Maisonnaises et Maisonnais.



Les arbres sont une composante à part entière du paysage urbain. En effet, outre leur rôle esthétique majeur, leurs

contributions en matière d'amélioration de qualité de vie ne sont aujourd'hui plus à démontrer. Les arbres permettent notamment la purification de l'air par

la production d'oxygène, la réduction des gaz polluants ou encore un abaissement des températures l'été. Tournée de longue date vers l'écologie et le développement durable, la ville de Maisons-Alfort considère les arbres comme une composante essentielle de son patrimoine qu'il convient de préserver et d'accroître.

620 *C'est le nombre de nouvelles plantations et d'arbres replantés depuis 2014.*

L'arbre, un élément fort de l'identité de la ville

Ainsi, l'équipe municipale a toujours eu



Prunus « Accolade »,
Square Chabert dans
le quartier d'Alfort.

Les arbres, un patrimoine au cœur de notre ville

Liquidambars, prunus accolade, peupliers ou encore marronniers... La ville de Maisons-Alfort possède un véritable patrimoine arboré qu'elle entretient, préserve et qu'elle a à cœur de développer au fil des années. Zoom sur cette richesse naturelle et ses spécificités.

à cœur de préserver, d'entretenir et de développer son patrimoine arboré au fil des ans, celui-ci étant un élément fort de son identité. En effet, l'arbre est non seulement un formidable moyen de lutter contre le réchauffement climatique de manière naturelle et écologique mais il bénéficie également d'une symbolique forte : il représente la longévité, la vitalité et il traverse les époques et les générations. C'est également une des raisons qui pousse la municipalité à poursuivre son

programme d'enrichissement de son patrimoine arboré : planter aujourd'hui des arbres qui profiteront aux générations futures pour un meilleur cadre de vie et davantage d'harmonie au sein de nos villes dans un contexte de réchauffement climatique.

Une ville récompensée pour ses efforts

La Ville de Maisons-Alfort est la première à avoir inscrit la trame verte à son Plan local d'urbanisme

(PLU). Présente dans tous les quartiers, la trame verte permet de traverser Maisons-Alfort, grâce à des cheminements piétons et des voies paysagères. Ces voies arborées et fleuries maillent la ville de telle sorte qu'il est possible de se balader dans la commune à pied en empruntant les allées qui relient les parcs et jardins. Les principales artères bénéficient également d'aménagements paysagers et de plantations, comme les avenues du Général Leclerc, de Gaulle, du

Les platanes en cours de plantation avenue du Professeur Cadiot début décembre 2018.



Square de l'Artificier François.



Alignement de liquidambars au feu automnal rouge rue Gaumé (Juilliot)



Professeur Cadiot, Léon Blum ainsi que les Bords de Marne. Parallèlement, la municipalité agit auprès du Conseil départemental du Val-de-Marne afin

que davantage d'arbres soient plantés le long des routes départementales 6 et 19 qui traversent la commune (avenues Général de Gaulle et Leclerc) mais qui

relèvent d'une gestion départementale. Les efforts de notre ville sont d'ailleurs reconnus par le Concours National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF), les critères de notation ne se limitant pas qu'au fleurissement à proprement parler, mais tenant également compte du paysage et des arbres. Maisons-Alfort a de ce fait été récompensée à de nombreuses reprises par le CNVVF, les Fleurs d'Or lui ayant été attribuées en 2010 et 2016 en parallèle de son classement 4 Fleurs depuis 1998.

Taille « raisonnée » des arbres et saisons de plantation



Outre les plantations et replantations, les services techniques effectuent également des opérations de taille et d'élagage. Si en milieu naturel ce type d'opération n'est pas nécessaire, en milieu urbain, les contraintes afférentes à la plantation des arbres nécessitent d'effectuer ces interventions mais dans une démarche dite de « *taille raisonnée* ». Autrement dit, qui respecte l'identité de l'arbre et sa biologie. Plusieurs raisons génèrent ces interventions, qu'elles soient esthétiques, fonctionnelles ou techniques (dégagements de façades et de toitures, limitations de la propagation de maladies, sécurité du public...). Les petites interventions (tailles de branches basses ou de formation) sont aisément réalisées par les équipes de jardiniers, les plus grosses étant accomplies par une entreprise spécialisée. Comme le dit le dicton, « *À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine* ». La plantation s'effectue en effet plutôt en automne et en hiver, lors de la période de repos végétatif, entre novembre et mars, et en évitant les périodes de fortes gelées. C'est pourquoi, des platanes ont été plantés sur l'avenue du Professeur Cadiot mi-décembre. Mieux vaut planter des conifères au début de l'automne ou au printemps, lorsque le sol commence à se réchauffer.

Une gestion et un suivi minutieux

Composé de plus de 3 500 arbres de variétés diverses, le patrimoine arboré fait l'objet d'une gestion et d'un suivi minutieux par les services techniques de la ville. Cette politique de préservation, d'accroissement et d'entretien se traduit par différentes actions menées par la Ville. Le service des Espaces verts a planté 34 nouveaux arbres et en a remplacé 59 en 2018. Ceci amène le nombre de nouvelles plantations à 278 et la quantité d'arbres replantés à 342 depuis le début de l'actuelle mandature. Le choix des essences se fait au

illage
tes).

Groupe d'arbres sur l'Île du Moulin Brûlé
dans le quartier de Charentonneau.



regard de l'esthétique recherchée (forme de l'arbre, couleurs du feuillage, floraison...) ainsi qu'en fonction des contraintes du terrain. Ainsi, un arbre de fort développement ne sera choisi que si les conditions extérieures lui permettront de s'épanouir.

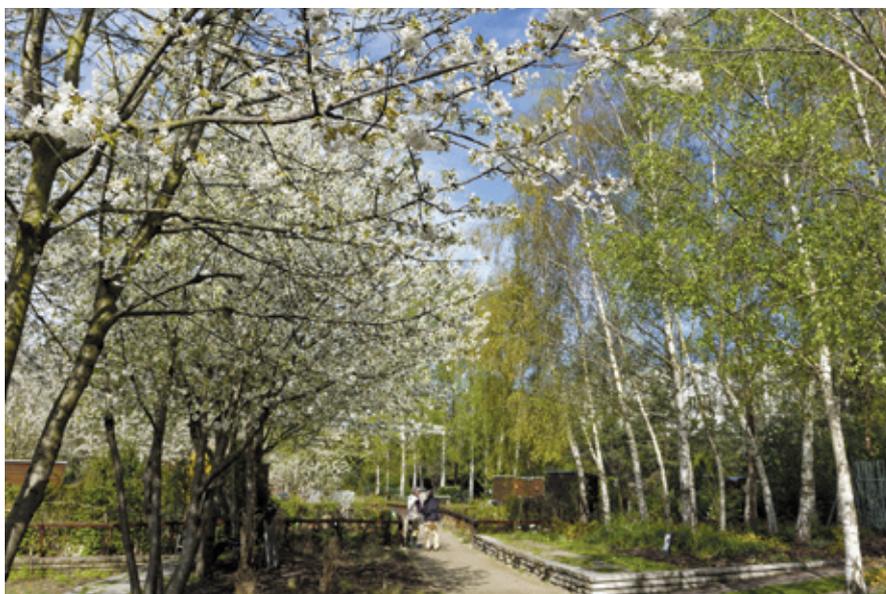
La Ville de Maisons-Alfort compte bien poursuivre le développement de son patrimoine arboré avec, notamment, la plantation de 113 arbres en 2019 dont trois arbres particulièrement remarquables (un cèdre du Liban, un Liquidambar et un Chêne) dans le parc de l'Alsacienne au début de l'année. Par ailleurs, 51 arbres seront remplacés début 2019 dans différentes rues et espaces verts.

Afin de lutter contre le réchauffement climatique et protéger les petits maisonnaires de la chaleur estivale, des arbres ont été plantés ces dernières années dans les cours des écoles de la ville.

Cette volonté de l'action municipale va d'ailleurs se poursuivre en 2019 avec la plantation de nouveaux arbres dans la cour de l'école élémentaire Georges Pompidou d'ici le printemps.

571 arbres remarquables – chez des particuliers – de notre territoire communal ont été répertoriés et protégés dans le Plan local d'urbanisme.

Groupe d'arbres - Parc du Vert-de-Maisons.



Les petits Maisonnais fêtent Noël

Alors que la ville se parait de lumières et que l'esprit de Noël envahissait les rues, de petits Maisonnais ont fêté Noël un peu en avance dans les écoles, crèches et haltes-garderies.



Les enfants à la maternelle Raspail ont présenté un spectacle de danse.



L'école élémentaire Les Planètes a organisé un marché de Noël.



Cirque et magie étaient au programme du spectacle offert par la Ville aux enfants d'élémentaire au théâtre Claude Debussy ou au NECC.



Les enfants de la crèche La Ruche semblent apprécier la musique... !



Spectacle sur le thème « *La fée de Noël* » de la halte-garderie des Juillottes.



Ambiance chaleureuse et conviviale à la crèche départementale du Soleil.



Le maire, Olivier Capitanio, remet des cadeaux de Noël aux enfants de la crèche Charles Perrault.



Séance maquillage à la Ludothèque de la Maison de l'Enfant.



De nombreux parents sont venus écouter les chorales de l'école maternelle Paul Bert.



Le spectacle musical de la halte-garderie Les Petits Mousseux.

CRÉATIVITÉ

Salon des Arts Maisonnais : candidatures ouvertes

Artistes maisonnais, l'Office Municipal de la Culture (OMC) attend de vos nouvelles ! À l'occasion du Printemps des Arts, qui se déroulera comme chaque année de mars à juin, l'OMC met à l'honneur les artistes locaux lors du « Salon des Arts Maisonnais », digne successeur du « Salon de Peinture et Sculpture ». Ayant lieu du 4 au 21 avril 2019, les candidatures sont d'ores et déjà ouvertes et ce jusqu'au 8 février prochain. Sont admises : les œuvres picturales, les sculptures, les mosaïques, les vitraux ou autres techniques.

Office Municipal de la Culture (120 rue Roger François)

Modalités au 01 41 94 12 50

📧 omc.maisonsalfort@wanadoo.fr



« État sauvage », tableau de M^{me} Lecoutre. Prix de la Ville en 2018.

PHOTOGRAPHIE

L'expo photo « ...FIL... » : par et pour les habitants



Photo : Nguyen Le Chi

Le hall du NECC accueillera, du 26 janvier au 6 février 2019, l'exposition collective des habitants du quartier de Charentonneau, des classes de CE1 B de l'école élémentaire Raspail et de CM2 de l'école Notre-Dame. Pour cette 12^e édition, on ne compte pas moins de 186 photos pour découvrir, voyager et s'amuser... sans jamais perdre le fil ! Retrouvez les dates et horaires sur notre site internet.

DÉCORATION

Ateliers créatifs « Fil et papier »

Dans le cadre de l'exposition photos « ...FIL... », l'Espace Loisirs de Charentonneau propose aux enfants (accompagnés) comme aux adultes des ateliers créatifs apprenant à fabriquer des lampions à partir de papier... et de fil ! Lampions qui seront utilisés lors de la balade « Au fil de l'eau », le samedi 2 février à 17 h, organisée par le Centre Culturel de Charentonneau.

Le ciné Debussy

■ **AU BOUT DES DOIGTS** de Ludovic Bernard
Dimanche 20 janvier à 15 h

■ **MONSIEUR** de Rohena Gera
Dimanche 20 janvier à 17 h (VO)

■ **EDMOND** de Alexis Michalik
Mercredi 23 janvier à 18 h,
dimanche 27 janvier à 17 h

■ **UN BEAU VOYOU** de Lucas Bernard
Mercredi 23 janvier à 20 h 30,
dimanche 27 janvier à 15 h

■ **LES INVISIBLES** de Louis-Julien Petit
Mercredi 30 janvier à 18 h,
dimanche 3 février à 15 h

■ **BIENVENUE À MARWEN** de Robert Zemeckis
Mercredi 30 janvier à 20 h 30 (VO),
dimanche 3 février à 17 h

Retrouvez toute la programmation sur le site de la ville www.maisons-alfort.fr (rubrique cinéma) ou celui du théâtre www.theatredemaisons-alfort.org

Conservatoire

Découverte des instruments et de la danse

Le conservatoire Henri Dutilleux ouvre ses portes à des présentations scolaires, de janvier à février. Les premières séances auront lieu les mardi 15 janvier et jeudi 24 janvier de 9 h 30 à 11 h 30.

Théâtre

Dans la peau d'un magicien

Jeudi 24 janvier à 20 h 45, au NECC - Durée : 1 h 15

Spectacle conçu et interprété par Thierry Collet, mis en scène par Eric Didry.

Spectacle tout public conseillé à partir de 15 ans.

Le lauréat

Samedi 26 janvier à 20 h 45, à Debussy - Durée : 1 h 40

Pièce mise en scène par Stéphane Cottin, adaptée du roman de Charles Webb. Avec Anne Parillaud et Arthur Fenwick.

Amadigi : les Paladins

Samedi 2 février à 20 h, à Debussy - Durée : 2 h 20

Opéra en trois actes. Musique d'Haendel, direction Jérôme Correas et mise en scène Bernard Lévy.

Les Goguettes : merci Macron !

Samedi 9 février à 20 h 45, au NECC - Durée : 1 h 15

Humour musical, trois chansonniers et une pianiste proposent un répertoire de reprises humoristiques.

Informations et réservations sur le site :

 www.theatredemaisons-alfort.org



Médiathèque et bibliothèques

■ LES RENDEZ-VOUS DES TOUT-PETITS À LA MÉDIATHEQUE ANDRÉ MALRAUX

Entrée gratuite et inscription obligatoire à l'accueil du mardi au samedi ou au 01 43 76 30 77

• BOUTCHOU CONTES

Pour les tout-petits, jusqu'à 3 ans

Samedi 19 janvier à 10 h et 11 h

Mercredi 20 février à 10 h et 11 h

Samedi 23 février à 10 h et 11 h

• HEURE DU CONTE

À partir de 3 ans

Samedi 26 janvier à 14 h 30

Mercredi 13 février à 14 h 30

• SPECTACLE JEUNESSE « MAIN DANS LA MAIN »

À partir de 1 an

Samedi 9 février à 10 h et 11 h

■ DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque René Coty, 120 rue Roger François. Gratuit, inscription obligatoire au 01 43 53 23 78

• ATELIER MULTIMEDIA :

PROTÉGER SES ENFANTS SUR INTERNET

Samedi 16 février à 11 h

• DES HISTOIRES ET DES BRICOLES

À partir de 7 ans

Mercredi 20 février à 14 h 30

Bibliothèque du Centre-ville, 34-36 avenue du Professeur Cadiot. Gratuit, inscription obligatoire au 01 43 96 24 48

• BOUTCHOU CONTES

Pour les tout-petits, jusqu'à 3 ans

Mercredi 23 janvier à 16 h 15

Mercredi 20 février à 16 h 15

• HEURE DU CONTE

De 3 à 8 ans

Samedi 9 février à 11 h

Mercredi 13 février à 16 h 30

• ATELIER « SOS ANIMAUX EN DÉTRESSE »

À partir de 6 ans

Samedi 16 février à 11 h

• ATELIER SCIENTIFIQUE « BÉBÉS DE BÊTES »

De 6 à 10 ans

Mercredi 20 février à 14 h 30

• EXPO PHOTOS DE PHILIPPE BLANCHOT

Du samedi 12 janvier au vendredi 22 février

• ATELIER LES CAUSES DE DÉTRESSE

Samedi 16 février à 11 h

• L'ARAIGNÉE, ANIMAL SURPRENANT

Rencontre avec Christine Rollard, arachnologue.

Samedi 16 février à 14 h 30



■ BIBLIOBUS

• DES HISTOIRES ET DES BRICOLES

Le mardi à 17 h (arrêt Planètes),

le mercredi à 15 h (arrêt Alfort rue du Maréchal Juin),

le samedi à 15 h (rue Bourgelat, école Pasteur)

Les 12, 13 et 16 février

• ATELIER SCIENTIFIQUE « BÉBÉS DE BÊTES »

Pour les enfants de 6 à 10 ans

Mercredi 27 février à 16 h (arrêt Alfort)

MODIFICATIONS DUES AUX TRAVAUX

En raison de travaux, du 14 janvier à fin juin, l'arrêt avenue de la Liberté / Vert-de-Maisons du Bibliobus est temporairement suspendu le mercredi (10 h-12 h 30) et déplacé rue Jean Jaurès devant l'école J. Ferry (comme le samedi).

Janvier

MARDI 15

NECC 14 h 30

Conférence « L'Europe face aux sécessions »

Par M. Julien

Organisée par l'UIA

VENREDI 18

Espace Loisirs des Juilliottes
14 h 30-18 h

Rencontre autour du livre

Organisée par INFO-Séniors

SAMEDI 19

EnvA 20 h et 22 h

Nuit de la lecture 2019

Dans le cadre de la résidence de Jean-Louis Giovannoni

DIMANCHE 20

Palais des Sports 12 h-18 h

Kid's Athlé

Organisé par l'ASA Athlétisme

DIMANCHE 20

Maison Pour Tous d'Alfort 13 h-19 h

Stage de danse

Organisé par Musaraïle

DIMANCHE 20

CSC Les Planètes 14 h-18 h

Festival folklorique

Organisé par La Joie de Vivre

DIMANCHE 20

Moulin Brûlé 14 h-18 h

Bal du Moulin Brûlé

Organisé par INFO-Séniors

MERCREDI 23

Palais des Sports 13 h 30-17 h

Badminton

Finale du Championnat départemental des équipes

Organisée par l'UNSS 94

MERCREDI 23

EnvA 17 h 30

Conférence « Les étoiles et les planètes, un destin commun »

Par M^{me} Baglin

Organisée par l'UIA

JEUDI 24

Espace Loisirs du Parc de la Mairie
9 h 30

Code de la route

Organisé par INFO-Séniors

JEUDI 24

Théâtre Claude Debussy 14 h 30

Conférence « Thaïs, de Jules Massenet »

Par M. Roy-Camille

Organisée par l'UIA

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27

Palais des Sports 8 h-20 h

Championnat Ile-de-France de Kendo

Organisé par le JCMA Kendo

DIMANCHE 27

CSC La Croix des Ouches 9 h-12 h 15

Rencontres philatéliques

Organisées par l'APMASM

DIMANCHE 27

Maison Pour Tous d'Alfort 10 h-16 h

Sophrologie et créativité

Organisées par l'ACLCG

DIMANCHE 27

CSC Les Planètes 14 h-18 h

Loto tombola Goûter

Organisés par l'ARL

MARDI 29

NECC 14 h 30

Conférence « Frederick Olmsted, créateur de Central Park à New-York »

Par M^{me} Gaillard

Organisée par l'UIA

Février

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3

Stade Delaune Journée

1^{er} tour Critérium de lancers longs

Organisé par l'ASA Athlétisme

DIMANCHE 3

Espace Loisirs Charentonneau 16 h

Audition des élèves

Organisée par l'EMMA

MARDI 5

NECC 14 h 30

Conférence « Le triomphe du libéralisme ou le choc des civilisations »

Par M. Julien

Organisée par l'UIA

MERCREDI 6

EnvA 17 h 30

Conférence « Le climat change, quel monde en 2100 ? »

Par M^{me} Bringault

Organisée par l'UIA

SAMEDI 9

Salle Sainte-Agnès 14 h 30

Conférence : « L'alimentation à Maisons-Alfort : production, distribution et consommation des chasses royales aux années 1960 »

Par M^{me} Aubert

Organisée par l'AASAA

DIMANCHE 10

CSC La Croix des Ouches 9 h-12 h 15

Rencontres philatéliques

Organisées par l'APMASM

DIMANCHE 10

Maison Pour Tous d'Alfort 13 h-19 h

Stage de danse

Organisé par Musaraïle

Les informations des pages « Temps libre » (dates, lieux, horaires) étant susceptibles de modifications après la parution du magazine municipal, nous vous invitons à consulter le site internet de la Ville www.maisons-alfort.fr (rubrique agenda).

Retrouvez toutes les autres informations culturelles, théâtre, cinéma, conservatoire, bibliothèques, pages 22 et 23

Séance du 5 décembre 2018

Les principales décisions du dernier Conseil municipal

AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

Services publics locaux et Métropole

Les rapports annuels 2017 des Établissements Publics titulaires d'une délégation de service public pour Maisons-Alfort: le SIPPAREC, le SIGEIF, le SIFUREP, la SEMACO, INFOCOM 94 ont été présentés au Conseil Municipal conformément à la réglementation, à l'exception du syndicat Mixte Autolib'Vélib qui n'a pas publié de rapport 2017. A noter également que le Conseil Municipal a pris acte des rapports 2017 du territoire ParisEstMarne&Bois et de la Métropole du Grand Paris.

Vélib'

Dans le cadre du déploiement du service Vélib' à Maisons-Alfort, le Conseil Municipal a approuvé la convention avec le Syndicat Mixte Autolib' et Vélib' Métropole qui définit les modalités de financement et de gestion des espaces publics concernés.

Rappelons que 3 stations sont actuellement opérationnelles dans notre commune (Métro Stade, Square René Coty, Gare du Centre-Ville) et 4 autres devraient prochainement être installées afin que tous les quartiers de la ville soient dotés d'une station Vélib'.

OPAH

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du secteur Dodun de Keroman dans le quartier d'Alfort, le Conseil Municipal a approuvé l'intégration de la prise en compte des copropriétés en difficultés et fragiles dans la convention d'OPAH afin que les bâtiments concernés puissent bénéficier de solutions techniques et financières adaptés. Une nouvelle copropriété située du 2 bis au 6 rue Ernest Renan a ainsi été intégrée à la convention afin que les propriétaires puissent bénéficier de subventions.

FINANCES

Garanties communales

Le Conseil Municipal a approuvé la garantie communale à hauteur de 100 % pour les prêts contractés par l'ESH Maisons-Alfort Habitat pour le financement de 3 projets de

construction de nouveaux logements sociaux situés 2, 12 et 14-16 rue Charles Martigny à Maisons-Alfort. A terme ce seront près de 120 logements de type PLS et 33 logements intermédiaires qui vont être construits renforçant ainsi le patrimoine de logements sociaux à Maisons-Alfort.



Subventions

Une subvention exceptionnelle de 500 euros a été attribuée à un jeune athlète Maisonnais pour contribuer au financement de sa formation au sein du Pôle France de Tennis de Table.

Le Conseil Municipal a également approuvé, au titre du devoir de mémoire, la subvention exceptionnelle de 500 euros attribuée à la section intercommunale de Maisons-Alfort/Charenton/Saint-Maurice du Souvenir Français pour l'acquisition d'un nouveau drapeau.



Libre expression des groupes politiques représentés au conseil municipal de Maisons-Alfort

La proximité ne se décrète pas, elle se pratique au quotidien

Notre pays vit une crise majeure. Le mouvement des « gilets jaunes », malheureusement entaché par des actes de violences inacceptables et condamnables, exprime le malaise profond de millions de nos compatriotes.

Le Président de la République, qui se voulait « jupitérien », semble enfin redécouvrir les vertus de la proximité et de l'écoute. Face à cette colère, il promet aujourd'hui un grand débat national dont les contours sont flous et dont personne ne sait sur quoi il peut déboucher.

Cette initiative prise dans l'improvisation la plus totale est l'aveu d'une absence d'écoute depuis 1 an et demi alors que les maires et les élus locaux n'ont cessé d'alerter le Gouvernement sur le malaise grandissant qui naissait dans la population. Mais un grand débat national ne peut remplacer ce qui doit être une démarche permanente à savoir le dialogue et l'écoute au plus près des citoyens.

C'est ce que l'équipe municipale à Maisons-Alfort s'efforce de faire quotidiennement. Les Maisonnais ont en effet l'habitude d'échanger directement avec le Maire et les élus de la majorité municipale : que ce soit lors des **permanences mensuelles des élus dans chaque quartier** (depuis plus de 30 ans !), des **rendez-vous quotidiens en mairie, des réunions de quartier** organisées régulièrement comme récemment à Liberté/Vert-de-Maisons et aux Planètes ou **des nombreuses manifestations associatives, fêtes de crèches, d'écoles... où les élus sont toujours présents et échantent avec les Maisonnais.**

Cette proximité est essentielle pour le Maire et l'équipe municipale. Ils y tiennent beaucoup car **c'est pour eux la meilleure façon de comprendre et de répondre aux attentes des Maisonnais.**

**Le groupe de la Majorité Municipale
« Maisons-Alfort d'abord »**

Citoyen électeur et courtisé un jour, simple administré pendant plusieurs années

On connaît le coût de la démocratie, mais quel est le prix de son déni au quotidien ?

Déjà dix morts liés au mouvement des Gilets Jaunes. Une centaine de millions de dégâts. Un à deux milliards de manque à gagner pour le commerce en cette fin d'année. L'impact sur le PIB et le déficit budgétaire de la France prouvera malheureusement qu'on ne peut espérer un développement économique pérenne que dans le cadre d'**une société inclusive et attentive** à toutes ses parties.

L'affichage libre fait partie des moyens qui nous sont donnés d'**être citoyens 365 jours par an.** Lorsque le Maire dénigre notre démarche en parlant uniquement d'affichage politique, nous l'encourageons à relire l'article R581-2 et les suivants, où le législateur parle d'**affichage d'opinion et de publicité relative aux activités des associations.** Aujourd'hui, les seules associations qui disposent de panneaux (sous clef) sont celles adhérentes à

l'OMC et à l'OMS. Quid des autres, que l'on croise tous les 2 ans, exclues, à l'extérieur du Forum des Associations ?

Doit-on « tenir » sa ville, ses associations, sa société civile, ou bien œuvrer à faciliter son développement économique, social et culturel ? Faut-il formater les esprits, ou améliorer leur capacité à comprendre tout aussi bien les problèmes du quartier que ceux du Monde ? Les citoyens ne sont ni de simples réserves de voix ni des consommateurs de services publics ou d'activités associatives. **Ils aspirent à jouer le rôle qui leur revient dans la construction responsable de leur quotidien.**

Nous souhaitons aux Maisonnais une très bonne et très heureuse année 2019.

**Maisons-Alfort : c'est vous !
Xavier COHARD, Marie-Line DUCRE, Gilles BETIS
Facebook Twitter @malfortcvous**

L'affaire du siècle

Pour bien commencer l'année, pourquoi ne pas signer en ligne pour soutenir « l'Affaire du Siècle », recours contre l'État français qui a déjà recueilli presque deux millions de signatures.

Quatre associations, Notre Affaire à Tous, la Fondation pour la Nature et l'Homme, Greenpeace France et Oxfam France ont décidé, au nom de l'intérêt général, d'attaquer l'État français en justice pour qu'il respecte ses engagements climatiques et protège nos vies, nos territoires et nos droits.

Souhaitons que l'année 2019 soit celle de l'action citoyenne qui oblige nos dirigeants à prendre enfin leurs responsabilités pour la transition écologique, et qu'elle soit belle et heureuse pour tous les maisonnais.

**Bernard Bouché
Écologie et Solidarité, l'Alternative Citoyenne**

PHARMACIES DE GARDE

20 janvier : Pharmacie des Planètes
141, rue Marc Sangnier

27 janvier : Pharmacie Balteau
76/78, avenue Gambetta

3 février : Pharmacie Berdugo Borgnon
62, avenue du Général Leclerc

10 février : Pharmacie de la Santé
59, avenue du Général Leclerc

RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

Vendredi 18 janvier et vendredi 15 février de 15 h 45 à 17 h : impasse Saint Maur dans le quartier des Planètes.

Samedi 19 janvier et samedi 16 février de 10 h à 12 h : marché de Charentonneau, devant le magasin Auchan dans le quartier Liberté-Vert-de-Maisons, près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39, av. du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.

Dimanche 20 janvier et dimanche 17 février de 10 h à 12 h : marché du Centre et devant le magasin Auchan avenue du Professeur Cadiot.



PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ

Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint Maurice), reçoit les Maisonnais sur rendez-vous (contactez le secrétariat au 01 43 96 77 23), et sans rendez-vous une fois par mois, à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort. Sa prochaine permanence sans rendez-vous est prévue le jeudi 31 janvier de 17 h à 18 h.

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance aura lieu le 21 février 2019 à 19 h.



COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché de Charentonneau : samedi 2 février de 8 h à 12 h.

Marché du Centre : dimanche 20 janvier et dimanche 17 février de 8 h à 12 h.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) :

uniquement sur rendez-vous en appelant le 01 45 18 37 27. Service totalement gratuit.

Collecte des déchets verts

La collecte des déchets végétaux reprendra le 1^{er} lundi du mois de mars 2019. Ainsi, veuillez ne pas sortir vos sacs de déchets verts, ceux-ci ne seront pas collectés et vous serez dans l'obligation de les rentrer.

Durant cette période, vos déchets verts devront être emmenés à la déchetterie. Les Maisonnais ont accès à l'ensemble des déchetteries du territoire Paris Est Marne&Bois. Afin de connaître la déchetterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire Paris Est Marne&Bois au 01 48 71 59 13 ou par e-mail environnement@pemb.fr, ou bien consulter le site internet du territoire : www.parisestmarnebois.fr. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

INFO-PARENTS

Cigarette, cannabis, alcool, chichas... Comment être vigilant en tant que parent ? Comment en parler avec son ado ? Quels sont les signes et les risques liés à la consommation ? IAP « Informer, Accompagner, Prévenir », service de prévention de l'association Drogues et Société, propose des rendez-vous aux parents qui se posent des questions et/ou sont confrontés à ces problématiques d'addictions chez leurs adolescents.

INFO-Parents (sur rendez-vous)

Contact : IAP - 01 43 53 04 36

iap-prevention@wanadoo.fr

PLAN GRAND FROID, LE NUMÉRO D'URGENCE

En période de plan grand froid, la ville de Maisons-Alfort met en place un **numéro vert d'urgence gratuit** accessible jusqu'au 31 mars 2019, 7 jours/7 et 24 h/24. Si vous rencontrez la moindre difficulté, n'hésitez pas à appeler le **0 800 09 94 94**.



Du tango à la comédie
musicale américaine,
en passant par la
danse bretonne et
les valse de Vienne,
ce concert sera placé
sous le signe de la danse.

Plein de surprises
musicales et les artistes
enseignants comme vous
ne les avez jamais vus !

MUSIQUE À DANSER
**CONCERT DES
PROFESSEURS**

DU CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX

DIMANCHE 20 JANVIER 2019

À 16H AU NECC
107, AVENUE GAMBETTA À MAISONS-ALFORT

ENTRÉE LIBRE dans la limite des places disponibles
ACCÈS À LA SALLE sur présentation d'un billet remis
à l'entrée du NECC ou à retirer directement au Conservatoire.

RENSEIGNEMENTS AU 01 53 48 10 17

